



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

La note de l'ONDRP

n° 23

Février 2018

par **Jean-Luc BESSON**
chargé d'études

Les signalements des usagers dans la main courante informatisée de la police nationale entre 2008 et 2016

En 2016, 942 796 déclarations d'usagers ont été enregistrées par la police nationale¹ dans la main courante informatisée (MCI). En comparaison à 2015, ces déclarations ont diminué de 7,8 % (- 79 619 déclarations) faisant passer pour la première fois le total sous la barre du million de déclarations depuis l'année 2008.

Cette tendance résulte de la baisse de la plupart des rubriques de la MCI. Trois d'entre elles - accidents du travail, découverte de cadavres, aliénés - enregistrent des hausses mais dans des volumes résiduels (le total enregistré de ces catégories représentent 0,1 % des déclarations sur main courante).

La moitié des déclarations enregistrées renvoient à des différends : 477 406 déclarations, soit 50,6 % du total. Entre 2015 et 2016, le nombre de différends ayant fait l'objet d'une déclaration par un usager a baissé de 7,2 % (- 36 806 déclarations). Les différends rapportés en 2016 sont principalement dans le domaine familial (305 239 déclarations, soit 63,9 % des différends).

Comme en 2015, un quart des signalements enregistrés par la police nationale dans la MCI concernent des signalements relatifs à des crimes et délits. 236 184 déclarations de cette nature ont été ainsi enregistrées en 2016. Parmi ces crimes et délits, 12,6 % correspondent à des déclarations relatives à des vols, 7,4 % à des violences, 31,6 % à des injures et menaces et 6,8 % à des dégradations. 39,6 % des déclarations relatives à des crimes et délits n'entrent dans aucune catégorie de cette rubrique. Le nombre de déclarations concernant les crimes et délits est en baisse de 9,7 % (soit - 25 447 déclarations) par rapport à 2015.

En 2016, 117 024 déclarations ont été enregistrées par la police nationale dans la rubrique nuisances et troubles de l'ordre public, soit 12,5 % de l'ensemble des déclarations enregistrées en MCI. Le nombre de ces signalements baisse de 7,9 % entre 2015 et 2016, soit - 10 085 déclarations. Les déclarations dans cette rubrique concernent pour 46,1 % des tapages et troubles, des signalements de personnes ou véhicules suspects dans une proportion de 12,6 %, des divagations d'animaux dans 1,2 % des cas. À noter que 36,6 % des déclarations concernent des nuisances qui ne sont pas catégorisées.

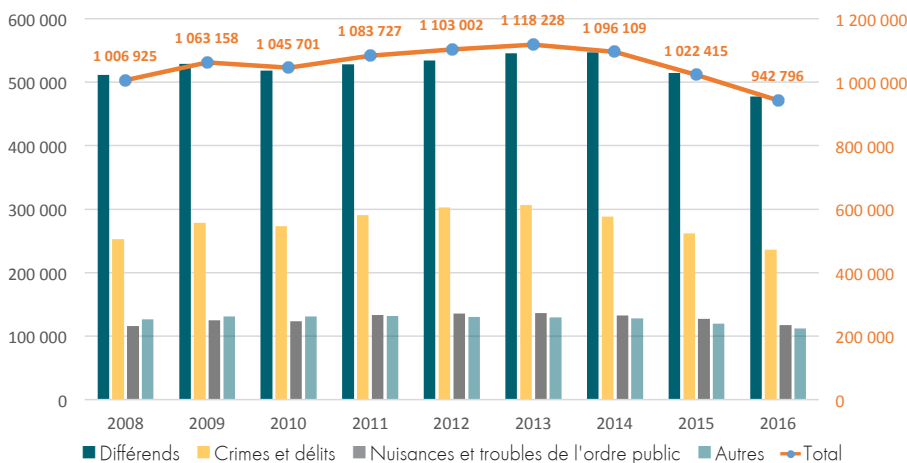
Avertissement

Les rubriques de la MCI étant quantitativement hétérogènes, l'analyse ne porte que sur les trois principales qui regroupent à elles seules 88 % des déclarations d'usagers sur MCI en moyenne depuis 9 ans. Il s'agit des déclarations pour des différends, des crimes et délits, des nuisances et troubles de l'ordre public. L'ensemble des données est enregistré dans un fichier associé à ce document.

Pour la première fois depuis 2008, le nombre d'enregistrements est inférieur à 1 million de déclarations (- 7,8 %)

En 2016, la police nationale a enregistré 942 976 déclarations sur la main courante informatisée nationale (DGPN/PP). Le nombre de signalements diminue de 7,8 % soit 79 619 déclarations en moins comparé à 2015. Cette baisse prolonge l'inversion amorcée en 2014 (- 2 % en 2014 ; - 6,7 % en 2015), alors que depuis 2008 le nombre de signalements augmentait régulièrement chaque année [1]. Sur cette période, le plus haut niveau d'enregistrements a été atteint en 2013 avec un total de 1 118 228 déclarations.

1 Enregistrements de mains courantes depuis 2008 et répartition selon les principales rubriques.

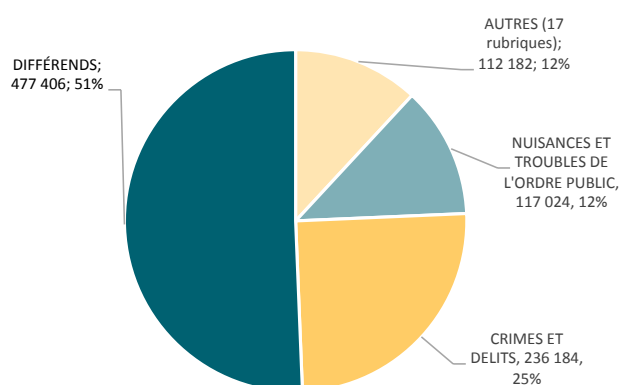


Source : Ministère de l'Intérieur - DGPN/DCSP/PP/DSPAP - Traitement : ONDRP.

(1) Direction centrale de la sécurité publique et préfecture de police.

La structure de la MCI fait apparaître une grande hétérogénéité parmi ses 20 rubriques. Trois d'entre elles totalisent en 2016, comme à peu près chaque année, 88% des déclarations. Il s'agit des signalements de Différends (51%, 477 406 déclarations), de Crimes et Délits (25%, 236 184 déclarations) et de Nuisances et troubles de l'ordre public (12%, 117 024 déclarations). Les autres rubriques (12%, 112 182 déclarations) sont notamment alimentées par les déclarations pour des Objets perdus / trouvés (7,5%, 70 383 déclarations), les Personnes recherchées (2%, 18 994 déclarations), les Accidents (1,5%, 14 033 déclarations).

2 Structure de la MCI nationale en 2016.



Source : Ministère de l'Intérieur - DGPN/DCSP/PP/DSPAP - Traitement : ONDRP.

Les enregistrements de signalement de différends sont en baisse en 2016 comme en 2015

Les Différends alimentent pour plus de la moitié les signalements sur main courante en 2016. Ces déclarations représentent 477 406 mains courantes, soit 51% du total enregistré. Leur nombre, en baisse de 7,2% par rapport à 2015 (-36 806 signalements), avait déjà connu un recul par rapport à 2014 [3].

Cette rubrique est composée de 10 éléments qui peuvent être regroupés aisément en trois familles de signalements (tableau 1).

La première est composée de déclarations ayant trait à des Différends au sein de la famille (différends familiaux, entre époux ou partenaires, au sujet de la garde des enfants, ou encore des cas d'abandon du domicile familial). Cet ensemble représente 63,9% de la rubrique (305 239 déclarations) et est en baisse de 4,5% par rapport à 2015 [2].

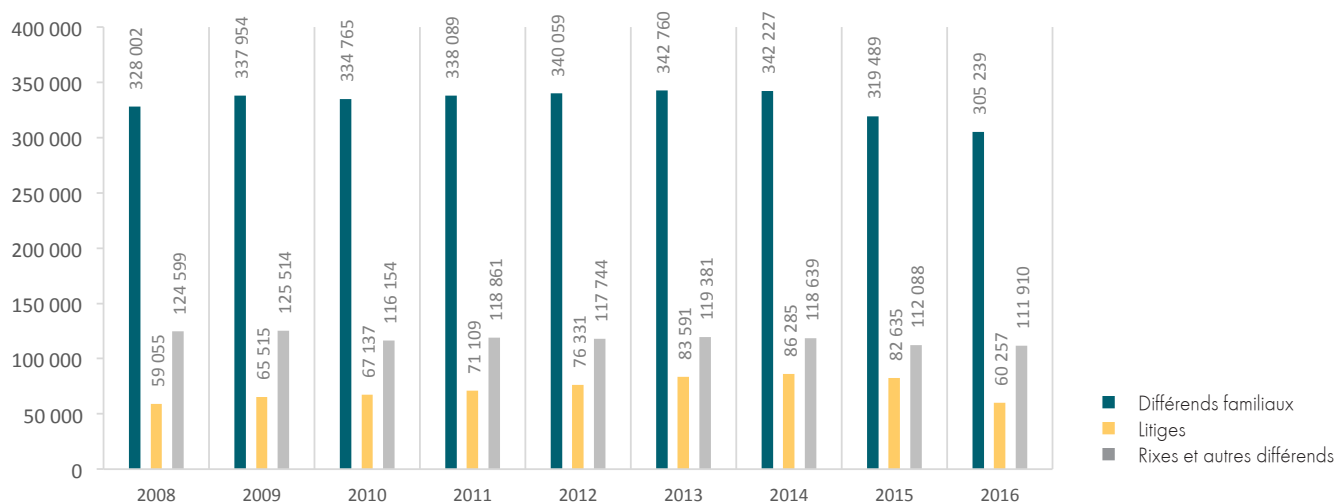
Le deuxième ensemble regroupe les déclarations pour des événements en lien avec des Rixes (sur voie ou lieu public), des Différends de voisinage et routiers. Représentant 23,4% de la rubrique (111 910 déclarations), il est stable en 2016 : - 0,2% (-178 déclarations).

Enfin le troisième groupe porte sur les signalements de Litiges (urbanisme, commerce, droit du travail). Il représente 12,6% des signalements de différends pour 60 257 événements en 2016. Au sein d'une rubrique globalement en baisse, le nombre de signalements de litiges est également en baisse : -27,1% (-22 378 déclarations).

Au sein de la rubrique des crimes et délits, les signalements d'injures et menaces représentent plus du tiers des déclarations

Le nombre de signalements de Crimes et délits enregistrés dans la main courante nationale s'est élevé à 236 184 en 2016, soit une baisse de 9,7% par rapport à 2015 (-25 447 déclarations). L'ensemble de ces signalements constitue la seconde rubrique la plus volumineuse (25% du total) et, avec la rubrique des Nuisances et troubles de l'ordre public, la plus détaillée (26 natures de signalement). Cependant, sur le total des signalements, 39,6% sont enregistrés sans indication de nature sous le libellé « Autres délits » et ils sont donc inexploitable, tandis que 59,3% des signalements peuvent être organisés en quatre sous-groupes pour simplifier la présentation : le sous-groupe des Injures et menaces, celui des Vols (simples, à main armée, avec violences, avec effraction, vols de véhicules, à la roulotte, à l'étalage, grivèleries), celui des Dégradations (tags, dégradations de mobiliers urbains, de véhicules, d'autres biens), et enfin celui des Violences (coups

3 Grandes familles de signalements de Différends sur la main courante nationale de 2008 à 2016.



Source : Ministère de l'Intérieur - DGPN/DCSP/PP/DSPAP - Traitement : ONDRP.

et blessures, violences volontaires à agent investi d'une mission de service public). Le reliquat de 1,1% des signalements est réparti dans la main courante nationale en 10 types².

Tous les sous-groupes de la rubrique sont en baisse d'environ 10% et atteignent en 2016 leur plus bas niveau d'enregistrement depuis 2016. Celui des Injures et menaces représente 31,6% du total de la rubrique des Crimes et délits, soit 74 563 déclarations en 2016. Ce nombre est en baisse de 11,5% par rap-

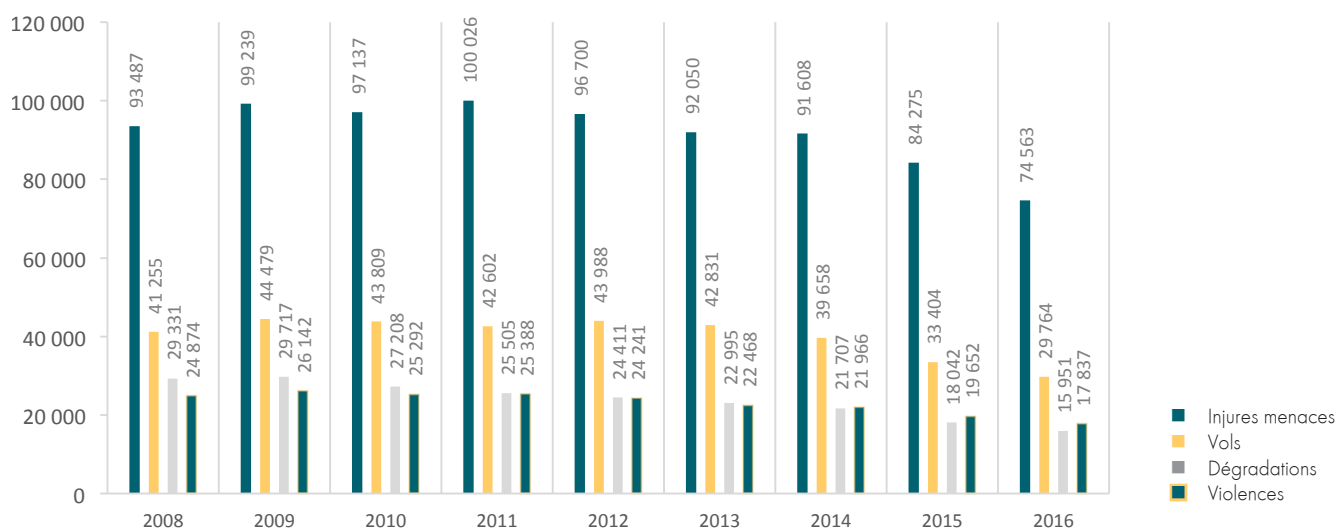
port à 2015. Celui des Vols représente 12,6% de la rubrique (29 764 déclarations) et il est également en baisse à un niveau légèrement plus faible (-10,9%). Le sous-groupe des Violences représente 7,6% de la rubrique et baisse de 9,2% par rapport à 2015 pour atteindre un total de 17 837 déclarations. Enfin le sous-groupe des Dégradations qui représente 6,8% des crimes et délits signalés est en baisse de 11,6% pour un total de 15 951 déclarations enregistrées en 2016.

Tableau 1. Sous-groupes de signalements de Différends enregistrés sur la main courante nationale de 2008 à 2016.

Groupe	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	% * Var.	% ** Rub
Différends familiaux	328 002	337 954	334 765	338 089	340 059	342 760	342 227	319 489	305 239	-4,5	63,9
Rixes et autres différends	124 599	125 514	116 154	118 861	117 744	119 381	118 639	112 088	111 910	-0,2	23,5
Litiges	59 055	65 515	67 137	71 109	76 331	83 591	86 285	82 635	60 257	-27,1	12,6
Total	511 656	528 983	518 056	528 059	534 134	545 732	547 151	514 212	477 406	-7,2	100,0

Source : Ministère de l'Intérieur - DGPN/DCSP/PP/DSPAP - Traitement: ONDRP
* Variation 2016 /2015 ** Pourcentage de la rubrique par rapport au groupe

4 Grandes familles de signalements de Crimes et délits enregistrés sur la main courante nationale de 2008 à 2016.



Source : Ministère de l'Intérieur - DGPN/DCSP/PP/DSPAP - Traitement: ONDRP

Tableau 2. Sous-groupes de signalements de Crimes et délits enregistrés sur la main courante nationale de 2008 à 2016.

Groupe	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	% * Var.	% ** Rub
Injures menaces	93 487	99 239	97 137	100 026	96 700	92 050	91 608	84 275	74 563	-11,5	31,6
Vols	41 255	44 479	43 809	42 602	43 988	42 831	39 658	33 404	29 764	-10,9	12,6
Violences	24 874	26 142	25 292	25 388	24 241	22 468	21 966	19 652	17 837	-9,2	7,6
Dégradations	29 331	29 717	27 208	25 505	24 411	22 995	21 707	18 042	15 951	-11,6	6,8
Divers (11 rubriques)	64 110	78 907	79 612	97 192	113 741	126 283	113 274	106 258	98 069	-7,7	41,5
Total	253 057	278 484	273 058	290 713	303 081	306 627	288 213	261 631	236 184	-9,7	100,0

Source : Ministère de l'Intérieur - DGPN/DCSP/PP/DSPAP - Traitement: ONDRP
* Variation 2016 /2015 ** Pourcentage de la rubrique par rapport au groupe

(2) Pour en prendre connaissance, consulter le tableau des données associé à cette publication.

Les enregistrements des Infractions à la législation sur les stupéfiants et Ventes à la sauvette s'estompent de la main courante nationale

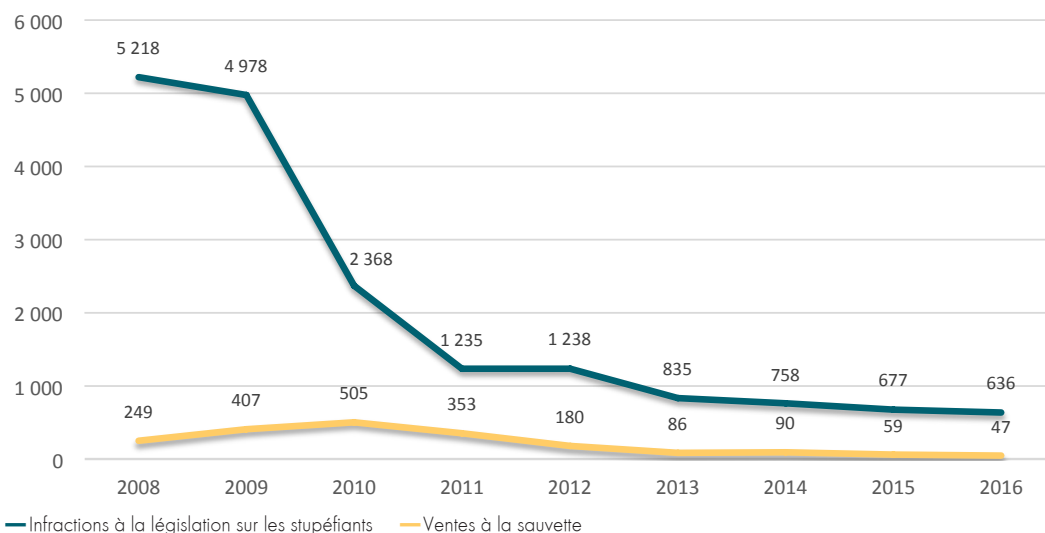
Entre 2008 et 2011, le nombre de déclarations d'Infractions à la législation sur les stupéfiants sur la main courante nationale a chuté de 76%, passant de 5 218 déclarations à 1 235. Il a ensuite continué à diminuer quasiment sans interruption jusqu'en 2016, si l'on excepte l'année 2012 pour laquelle on observe un nombre de déclarations pratiquement équivalent à l'année précédente (+3 déclarations). En 2016, le nombre de déclarations s'établit à 636, soit une baisse de 88% sur la période analysée [5]. Bien que moins spectaculaire, la courbe du nombre d'enregistrements de Ventes à la sauvette suit une pente qui tend à faire disparaître ce type de déclaration de la main courante nationale. Entre 2008 et 2016, les signalements de Ventes à la sauvette ont diminué

de 81%. Après avoir augmenté entre 2008 et 2010 passant de 249 à 505, les déclarations ont atteint un nouveau seuil à 47 signalements en 2016 [6].

Les signalements de Nuisances et troubles de l'ordre public concernent le plus fréquemment les perturbateurs, personnes et véhicules suspects

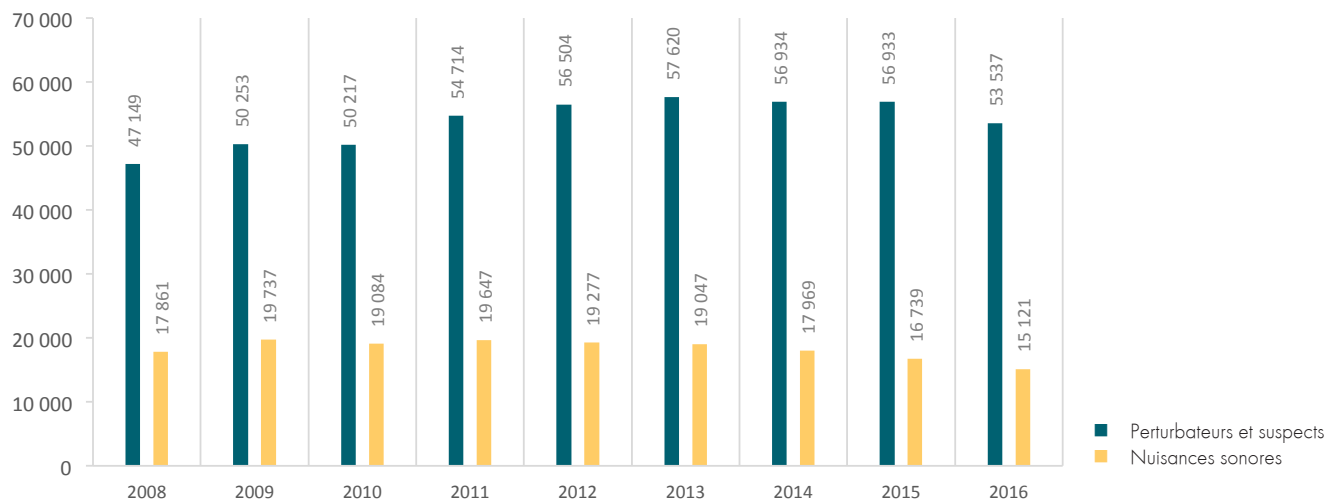
La rubrique des Nuisances et troubles de l'ordre public de la main courante nationale a enregistré 117 024 déclarations d'usagers en 2016, soit un nombre en baisse de 7,9% par rapport à 2015. Comme pour la rubrique des Crimes et délits, les déclarations [6] sont ventilées en 26 points. Mais deux types de signalements représentent près de 60% des déclarations de cette rubrique :

5 Signalements d'Infractions à la législation sur les stupéfiants et ceux des Ventes à la sauvette sur main courante de 2008 à 2016.



Source : Ministère de l'Intérieur - DGPN/DCSP/PP/DSPAP - Traitement : ONDRP

6 Grandes familles de signalements de Nuisances et troubles de l'ordre public enregistrées sur la main courante nationale de 2008 à 2016.



Source : Ministère de l'Intérieur - DGPN/DCSP/PP/DSPAP - Traitement : ONDRP

les signalements de Perturbateurs, individus et véhicules suspects (perturbateurs, indésirables, individus ou véhicules suspects) et les déclarations relatives à des Nuisance sonores (tapages nocturnes, tapages diurnes, raves parties, troubles de voisinage).

Les signalements de Perturbateurs, d'individus et véhicules suspects ont totalisé 53 537 déclarations en 2016, soit une baisse de 6% par rapport à 2015 et retrouve un niveau connu en 2011. Les

signalements relatifs à ce groupe qui représente 45,7% du total de la rubrique (tableau 3) sont en baisse depuis 2014 [6].

Le nombre de déclarations sur la main courante nationale concernant des Nuisances sonores a reculé de 10,7% en 2016 par rapport à 2015. Ce groupe a recueilli 15 121 main courante de cette nature en 2016, son niveau le plus bas depuis 2008.

Tableau 3. Sous-groupes de signalements de Nuisances et troubles de l'ordre public enregistrés sur la main courante nationale de 2008 à 2016.

Groupe	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	% * Var.	% ** Rub
Perturbateurs et suspects	47 149	50 253	50 217	54 714	56 504	57 620	56 934	56 933	53 537	-6,0	45,8
Nuisances sonores	17 861	19 737	19 084	19 647	19 277	19 047	17 969	16 739	15 121	-10,7	12,9
Autres nuisances (20 rubriques)	50 838	54 606	54 202	58 710	59 540	59 878	57 748	53 437	48 366	-9,5	41,3
Total	115 848	124 596	123 503	133 071	135 321	136 545	132 651	127 109	117 024	-7,9	100,0

Source : Ministère de l'Intérieur - DGPN/DCSP/PP/DSPAP - Traitement : ONDRP

* Variation 2016/2015 ** Pourcentage de la rubrique par rapport au groupe

Point méthodologique

Un signalement sur une main courante de la police est une déclaration d'usager³ à propos d'un événement problématique qui n'engendre pas d'acte d'enquête et ne constitue pas une preuve judiciaire. Le signalement est consigné et fait l'objet d'une éventuelle exploitation en interne dans le cadre de l'analyse des déclarations relatives à un territoire. Il peut aussi constituer un indice ultérieurement dans une procédure judiciaire.

Un événement enregistré dans la MCI peut également faire l'objet d'une procédure transmise au parquet. Un même événement peut donc être parallèlement enregistré dans la MCI et comme un fait constaté dans l'outil d'enregistrement des crimes et délits de la police et gendarmerie nationales⁴, et donc faire l'objet d'une comptabilisation dans l'état statistique dénommé « état 4001 ». Depuis le 1^{er} janvier 2005, la main courante est informatisée.

S'agissant des déclarations de violences entre conjoints/par-tenaires, un protocole-cadre du 30 décembre 2013 relatif

au traitement des mains courantes et des procès-verbaux de renseignement judiciaire en matière de violences conjugales, préconise de ne plus enregistrer ces faits en tant que signalements mais d'engager une procédure avec un dépôt de plainte suivi d'une enquête pénale. Cette modification a pu avoir une influence sur le nombre de signalements relatifs aux violences dans un cadre familial.

Deux enregistrements distincts existent pour la MCI : celui de la préfecture de police (PP) et celui de la direction centrale de la sécurité publique (DCSP). Ceci ne pose plus de problème d'analyse depuis 2008, lorsque les méthodologies, procédures et nomenclatures de la DCSP ont été intégrées dans la MCIPP.

Cette fiche décrit ainsi les données transmises à l'ONDRP sur les mains courantes informatisées enregistrées par les services de la police nationale, entre 2008 et 2016, en France métropolitaine (dont l'Île-de-France) et dans les départements et collectivités d'outre-mer.

[3] L'usager est la personne qui déclare un événement dans la main courante informatisée (MCI).

[4] LRPPN, LRPGN.